

INDEMNISATION des Arbitres et Juge-Arbitres

| INDEMNITES DES CADRES en arbitrage | |
|--|--|
| Arbitres Épreuves régionales | 25€ par jour (AR) 15€ par jour (AC) (versés par le club organisateur) |
| Juge-arbitres neutres Ch. par équipes Nat. + PN | 25€ versés par le club recevant + 10€ versés par la Ligue en fin de phase (si envoi dans les 4 jours de la fiche de frais) |
| Juge-arbitres Critérium Fédéral (JA2) | 50€ par jour + Bonus de 20€ /jour si gestion de la compétition sur SPIDD |
| Juge-arbitres Épreuves Régionales (JA3 et JA2 si exception) | <u>Principal</u> : 120€ par jour <u>Adjoint (RE et RA)</u> : 100€ par jour pour un JA3 60€ par jour pour un JA2 + Bonus de 20€ /jour pour le Responsable des Epreuves (RE) si gestion de la compétition sur SPIDD |
| Juge-arbitres Titre par Équipes (JA1) | 50€ par jour |

Pour les arbitres désignés par la commission régionale d'arbitrage pour officier sur les épreuves de la ligue, la prise en charge des déplacements et de l'hébergement indiqués en page 4 de ce document est plafonnée :

- Pour les trajets aller-retour : prise en charge maximale des frais de route de 60 € (péage compris)
- Pour l'hébergement : une prise en charge maximale d'une nuitée d'hôtel de 80 € si la compétition se déroule sur deux jours et si le domicile de l'arbitre est situé à plus de 150 km du lieu de la compétition

INDEMNISATION des cadres Techniques

| INDEMNITES DES CADRES techniques | |
|---|---------------|
| Encadrant stages Ligue | 180€ par jour |
| Relanceur non numéroté stages Ligue | 60€ par jour |
| Relanceur numéroté stages Ligue | 90€ par jour |
| Relanceur/Animateur Stage inter-dép. | 60€ par jour |

INDEMNISATION des Formateurs

| INDEMNITES DES CADRES DE LA FORMATION EN ARBITRAGE | |
|---|--|
| Formateur JA2 JA3 | 70€ par jour de formation théorique + 35€ par lot entamé de 4 copies si correction UV2 rendue sous 2 mois. Distanciel : 35€/séance 70 € par jour pour passage pratique |
| Formateur AC AR JA1 | 70€ par jour de formation théorique + 20€ si correction UV2 rendue sous 1 mois. Distanciel : 35€/séance 70 € par jour pour passage pratique Pour formation AR JA1 : Obligation de 2 formateurs (la ligue prend en charge les frais du formateur le plus distant). |
| Formation continue | 35€ par séance (3h) en Présentiel ou en distanciel |

NB : demi-tarif si demi-journée

| INDEMNITES DES CADRES DE LA FORMATION TECHNIQUE | |
|--|----------------|
| Intervenants salariés mis à disposition et auto entrepreneurs | |
| Formation EF Formation ping 4-7 ans Formation AJR | 100 € par jour |
| JURY EF | 120 € par jour |

| INDEMNITES DES CADRES DE LA FORMATION TECHNIQUE | |
|--|---------------|
| Tout autre intervenant | |
| Formation EF Formation ping 4-7 ans Formation AJR JURY EF | 60 € par jour |

NB : demi-tarif si demi-journée

PRISE EN CHARGE Hébergement-Repas-Déplacements

| PRISE EN CHARGE HEBERGEMENT ET REPAS | |
|---|---|
| Hôtel (sur accord du responsable de la commission concernée) | 80 € par nuit en province 100 € par nuit à Paris |
| Repas (sur accord du responsable de la commission concernée) | 25 € par repas |
| Déjeuner des arbitres et juge-arbitres | 8€ (à dépenser à la buvette de l'organisateur) |
| Frais km | 0.35/km |
| Péages | Frais réels sur présentation des justificatifs (factures de télépéages ou tickets de péages uniquement) |

L'indemnisation ne se fait que sur accord préalable du responsable de la commission concernée

Remboursement sur facture pour les salariés mis à disposition et pour les autoentrepreneurs

Remboursement sur note de frais via Lucca Note de Frais (justificatifs obligatoire) pour tout autre intervenant